



Assemblée générale

Distr. limitée
10 août 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Dix-neuvième session

7-11 août 2017

Point 2 g) de l'ordre du jour

Demands adressées au Comité consultatif en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme

Demands actuellement examinées par le Comité

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme

M. Ibrahim Abdulaziz Alsheddi, M. Mohamed Bennani, M^{me} Laurence Boisson de Chazournes, M. Lazhari Bouzid, M. Mario Luis Coriolano, M. Ion Diaconu, M^{me} Karla Hananía de Varela, M. Mikhail Lebedev, M. Xinsheng Liu, M. Kaoru Obata, M^{me} Mona Omar, M^{me} Katharina Pabel, M^{me} Anantonia Reyes Prado, M. Changrok Soh, M. Ahmer Bilal Soofi, M. Imeru Tamrat Yigezu, M. Jean Ziegler :
projet de mesures à prendre

19/... Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la décision 32/115 du Conseil des droits de l'homme en date du 30 juin 2016 par laquelle le Conseil priait le Comité consultatif d'élaborer un rapport sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme, en particulier sur les progrès accomplis dans la mise en place d'arrangements régionaux et sous-régionaux, et les résultats obtenus dans ce domaine dans toutes les régions du monde, ainsi que sur le rôle joué par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et celui qu'il pourrait jouer à l'avenir dans le développement de la coopération entre mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme, et de déterminer les moyens de donner une plus grande place aux arrangements régionaux dans la promotion et la protection de ces droits et de renforcer les normes universelles relatives aux droits de l'homme, notamment celles figurant dans les instruments internationaux relatifs à ces droits, et de soumettre ce rapport au Conseil des droits de l'homme avant sa trente-neuvième session,

Rappelant également que le Conseil a invité le Comité consultatif à prendre en considération, lors de l'élaboration du rapport susmentionné, les vues des États Membres, selon qu'il conviendra, des organisations internationales et régionales compétentes, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des organisations non gouvernementales, ainsi que d'autres parties prenantes concernées,



Rappelant en outre qu'à sa dix-septième session, le Comité consultatif a créé un groupe de rédaction, qui est actuellement composé de Mohamed Bennani, Laurence Boisson de Chazournes, Mario Luis Coriolano, Xinsheng Liu, Mikhail Lebedev, Kaoru Obata, Katharina Pabel (Présidente), Anantonia Reyes Prado, Changrok Soh (Rapporteur) et Imeru Tamrat Yigezu.

1. *Prend note* du projet de rapport préliminaire sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme présenté par le groupe de rédaction à la présente session¹ ;

2. *Demande* au groupe de rédaction de lui soumettre un projet de rapport intérimaire à sa vingtième session, compte tenu des débats de sa présente session, en vue de soumettre un rapport final au Conseil des droits de l'homme à sa trente-neuvième session.

¹ A/HRC/AC/19/CRP.1.